

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Stratégies Environnementales des Territoires
04.13.31.64.51

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD / M. BRUNO GENZANA****OBJET : Développement d'une application mobile pour la reconnaissance des plantes du
département. Convention de collaboration avec le CIRAD**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'environnement, au développement durable - énergies renouvelables - Agenda 21, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Pl@ntNet est une plateforme participative de production, d'agrégation et de diffusion d'observations botaniques. Elle s'appuie d'une part sur une infrastructure informatique, web et mobile (IOS et Android), permettant l'identification de plantes par reconnaissance visuelle, et d'autre part sur des réseaux de contributeurs bénévoles, dans les différents secteurs géographiques sur lesquels elle est déployée.

Cette plateforme a été créée dans le cadre du Projet Etendard Pl@ntNet (2009-2014) d'Agropolis Fondation, pour lequel différents organismes de recherche coordonnés par le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD, l'INRA, INRIA et l'IRD) ont bénéficié d'un soutien financier de la fondation. Son développement se poursuit depuis 2015 dans le cadre du projet Floris'tic (2015-2018, sur financement du Plan d'Investissement d'Avenir/ANRU), dont la coordination est assurée par Agropolis Fondation et auquel participent le CIRAD, l'INRA, INRIA, l'IRD, le CNRS, l'Université de Montpellier et l'association Tela Botanica.

L'application permet d'identifier des milliers d'espèces de plantes grâce à des photos. Les images prises à partir d'un téléphone mobile sont automatiquement comparées aux milliers d'images stockées dans les bases de données botaniques. L'application propose alors une liste de plantes correspondant à la photo prise.

Actuellement, les utilisateurs en France de cette application comparent leur prise de vue avec une base de données de près de 7 000 espèces de l'Europe occidentale, alors que la flore des Bouches-du-Rhône ne compte que 2 500 espèces.

Le CIRAD, représentant le consortium de recherche précité, propose au Conseil départemental de développer un microprojet adapté aux Bouches-du-Rhône en limitant le référentiel des espèces à comparer à 2 500 plantes rendant l'application beaucoup plus fiable.

Cette application pourra être mise à disposition des enseignants et des collégiens en complément des actions déjà mises en œuvre pour sensibiliser les élèves de 6^{ème} à la découverte de notre

patrimoine naturel : visites des espaces naturels, édition d'un livret sur la biodiversité...

Le développement de cette application dédiée aux Bouches-du-Rhône est estimé par le CIRAD à 24 750 euros et une participation financière de 19 800 euros est sollicitée auprès du Département.

La dépense d'un montant de 19 800,00 euros sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL